

Avis de constitution

SOCIETE « VIISION URBAINE GROUP »

Siège ABIDJAN Anyama Cités Alliances bâtiment 31
en face du terrain de basket , 1er étage porte 3, Lot 535,
Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIISION URBAINE GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Lotissement général ,
- BTP,
- ,- Aménagement foncier,
- Achat et vente de terrains
- ,- Hydraulique,
- Transport
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - -
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Anyama Cités Alliances bâtiment 31 en face du terrain de basket , 1er étage porte 3, Lot 535, Ilot 31

Dirigeant(s) M MOSSO FULGENCE ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13007 du 11/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76938/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

